



## Communiqué de presse

### **75 ans de collaboration fructueuse pour la protection des eaux dans le bassin du Rhin.**

***De nombreux experts et expertes de la gestion des eaux de plusieurs pays ont célébré le 3 juillet 2025 le 75<sup>e</sup> anniversaire de la Commission Internationale pour la Protection du Rhin. Ils ont rappelé les succès obtenus au cours de plusieurs décennies de coopération et ont discuté des défis actuels et futurs.***

La Commission Internationale pour la Protection du Rhin (CIPR) a été créée à Bâle le 11 juillet 1950, cinq ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, pour s'attaquer à l'échelle transfrontalière aux problèmes de pollution des eaux du Rhin.

« *Les cours d'eau ne connaissent pas de frontières nationales. Ils doivent être protégés par tous les États qui se partagent ces écosystèmes importants. Ce qui va de soi aujourd'hui était visionnaire il y a 75 ans. La CIPR est une des plus anciennes commissions internationales de protection des eaux et a servi de modèle à d'autres organes similaires dans le monde entier. En ces temps de tensions géopolitiques croissantes, nous pouvons nous féliciter de la coopération internationale sur le Rhin, caractérisée par l'échange de connaissances, la confiance et la solidarité* », a déclaré Miriam Haritz, Présidente de la CIPR sur le rôle de la Commission.

Grâce aux efforts conjoints des États du bassin du Rhin, le Rhin, un vrai cloaque à l'époque de l'après-guerre, est devenu une artère vitale aujourd'hui précieuse à la fois pour l'homme et la nature.

- La qualité de l'eau s'est considérablement améliorée.
- De nombreuses espèces animales et végétales emblématiques du Rhin, comme le saumon atlantique et le potamot nouveau, sont de retour et beaucoup d'obstacles à la continuité écologique ont été éliminés.
- La restauration des zones inondables naturelles et la mise en place d'espaces de rétention des crues à des endroits ciblés a permis de réduire le risque d'inondation.

Parallèlement, le changement climatique pose de nouveaux défis à l'homme et à la nature sur le Rhin et ses affluents. Les études menées prévoient des modifications majeures du régime hydrologique du fleuve, qui sera de moins en moins alimenté par la fonte des glaciers alpins dont le volume diminue, et de plus en plus dépendant des précipitations. Le risque d'étés de plus en plus secs, de baisse des ressources en eau disponibles, de hausse des températures de l'eau et de crues subites plus fréquentes à l'échelle régionale augmente. Le changement climatique menace également la

biodiversité. Celui-ci induit des évolutions des habitats, favorisant les espèces exotiques envahissantes au détriment d'espèces locales plus sensibles aux variations de leurs conditions de vie.

En outre, l'amélioration de la qualité de l'eau, objectif historique de la CIPR, reste pleinement d'actualité. Si d'importants progrès ont été accomplis notamment grâce au déploiement de dispositifs d'assainissement et à la réduction des émissions de certaines substances chimiques, de nouvelles substances problématiques pour la qualité de l'eau continuent d'être identifiées. On peut citer par exemple les micropolluants issus de produits pesticides agricoles, de résidus de médicaments ou encore de diverses applications industrielles. Le premier rapport intermédiaire sur la stratégie de réduction des micropolluants doit être publié d'ici fin 2025.

Pour relever ces défis, les États du bassin du Rhin ont adopté dans le cadre de leur Conférence ministérielle sur le Rhin de 2020 le programme Rhin 2040, dans lequel ils se fixent des objectifs importants à atteindre d'ici 2040 au moyen de mesures concrètes. De plus, la CIPR mettra à jour sa stratégie d'adaptation au changement climatique d'ici la fin de l'année en y intégrant ses travaux récents sur l'évolution future des débits et de la température de l'eau du Rhin.

Par-delà les frontières, le Rhin relie des millions de personnes et met en réseau les écosystèmes et les économies. Les défis auxquels nous sommes confrontés nous invitent à poursuivre notre coopération intensive, nos échanges d'expériences et notre soutien mutuel. La CIPR continuera ainsi à être un symbole international d'engagement collectif permettant de surmonter les frontières et de trouver des solutions durables dans un climat de confiance réciproque et de partenariat.

Des informations plus détaillées figurent dans la [brochure et le programme Rhin 2040](#).

### **Contact pour toutes questions**

Marc Daniel Heintz (chef du secrétariat)  
[marcdaniel.heintz\(at\)iksr.de](mailto:marcdaniel.heintz(at)iksr.de)  
0049-261-94252-19

### **La CIPR en bref**

*La Suisse, la France, l'Allemagne, le Luxembourg, les Pays-Bas et l'Union européenne coopèrent depuis 75 ans, dans le cadre d'une convention internationale, au sein de la Commission Internationale pour la Protection du Rhin (CIPR) pour concilier les nombreux usages et intérêts de protection de ce fleuve et de son bassin. La coopération transfrontalière a été étendue à l'Autriche, au Liechtenstein, à l'Italie et à la Belgique/Région Wallonne pour coordonner la mise en œuvre de directives européennes.*

*Miriam Haritz, de l'Allemagne, est l'actuelle Présidente de la CIPR. La Présidente et les organes de la CIPR sont assistés par un secrétariat international dont le siège est à Coblence (Allemagne).*

Voir également [www.iksr.org/fr](http://www.iksr.org/fr) et <https://www.linkedin.com/company/international-commission-for-the-protection-of-the-rhine/>